

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 février 2019

Compte rendu



## 1. Affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2018 – Ville

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget de la ville comme suit :

### RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	807 423,16 €
RESULTAT EN SECTION D'INVESTISSEMENT	- 883 477,36 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	+ 178 131,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	705 346,36 €

### AFFECTATION DU RESULTAT

AFFECTATION AU R 1068	705 346,36 €
REPORT EN FONCTIONNEMENT AU R002	102 076,80 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a

3 contre : Mme GOETHEYN, M BOUDON, Mme PEAUGER

1 abstention : M DELAMARE

## 2. Affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2018 – Atelier Relais

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget «atelier Relais» comme suit :

### RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	+ 5 413,19 €
SOLDE NEGATIF DES RESTES A REALISER	- 10 421,00 €
RESULTAT EN SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 42 084,04 €

### AFFECTATION DU RESULTAT

REPORT EN FONCTIONNEMENT AU R 002	5 413,19 €
-----------------------------------	------------

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a

3 contre : Mme GOETHEYN, M BOUDON, Mme PEAUGER

1 abstention : M DELAMARE

## 3. Affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2018 - «Les Hauts de Callouet»

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget «lotissement Les Hauts de Callouet» comme suit :

### RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	- 14 045,42 €
RESULTAT EN SECTION D'INVESTISSEMENT	- 51 089,45 €

### AFFECTATION DU RESULTAT

REPORT EN FONCTIONNEMENT AU D 002	14 045,42 €
-----------------------------------	-------------

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a

3 contre : Mme GOETHEYN, M BOUDON, Mme PEAUGER

1 abstention : M DELAMARE

#### 4. Vote du budget primitif 2019 – Ville

##### Note de synthèse du Budget primitif 2019

Les finances de la ville sont organisées en un budget principal et deux budgets annexes (Ateliers Relais et Lotissement). Il y a en plus un Etablissement Public Administratif (EPA), indépendant juridiquement mais dépendant financièrement de la ville : Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Conformément au code général des collectivités locales et à l'instruction comptable M14, ce budget est voté par nature (chapitres en section de fonctionnement, chapitres et opérations en section d'investissement) avec une présentation par fonction permettant une approche « analytique » par équipements ou par actions. Les budgets Ateliers Relais et Lotissement sont des SPIC (Services Publics Industriels et Commerciaux) et les nomenclatures comptables sont les M4 & M14.

L'élaboration du budget 2019 a été réalisée sur la base des objectifs suivants :

- Maintien des actions municipales et maintien des tarifs des services et de la fiscalité locale,
- Prise en compte des nouvelles baisses des dotations,
- Poursuite de notre démarche de désendettement.

##### 1 - Evolutions des recettes de fonctionnement BP2018/BP2019

	BP 2018	BP 2019
013 Atténuation de charges	58 414,00 €	39 780,00 €
70 Produits de services	466 400,00 €	502 900,00 €
73 Impôts et taxes	3 417 581,00 €	3 363 178,00 €
74 Dotations, subventions et participations	1 321 337,00 €	1 326 924,00 €
75 autres produits de gestion courante	51 100,00 €	74 100,00 €
76 Produits financiers	2 716,00 €	350,00 €
77 Produits exceptionnels	1 653,00 €	11 014,00 €
042 Opérations d'ordre	95 000,00 €	80 000,00 €

##### 2 - Evolution des charges de fonctionnement BP 2018/BP 2019

Les charges générales regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : achats de consommables, entretien des bâtiments communaux, du matériel municipal et des espaces publics, consommations diverses (fluides, fournitures, etc..) ainsi que les locations et les assurances.

	<b>BP 2018</b>	<b>BP 2019</b>
Charges à caractère général	1 163 067€	1 138 651 €
Charges de personnel	2 899 185 €	2 825 000 €
Charges de gestion courante	431 643 €	451 592 €
Charges intérêts	158 181 €	141 420 €
Charges exceptionnelles	5 500 €	16 600 €
Atténuations Produits	2 800 €	2 500 €
Virement à la section d'investissement	704 459 €	744 572 €
Dotations aux amortissements	200 144 €	179 888 €

### **3 - Recettes d'investissement 2019 (hors restes à réaliser)**

Chapitre 16 : «Emprunts nouveaux» : 827 334 €  
 Chapitre 13 : « subventions d'investissement » : 740 000 €  
 Chapitre 10 : «Dotations, fonds divers et réserves» : 705 347 €  
 Chapitre 021 : «Virement de la section de fonctionnement» : 744 888 €  
 Chapitre 024 : «Produits des cessions» : 19 000 €  
 Chapitre 040 : «Transfert entre sections » : 179 888 €

### **4 - Dépenses nouvelles d'investissement par opération (hors restes à réaliser)**

**Opération N° 102 : Ecoles et restauration scolaire- montant total : 24 424 €**

Nature des travaux :

- La réfection Toiture à l'Ecole Georges Brassens sera inscrite lorsque la subvention au titre de la DETR sera acceptée (montant estimé 106 464 €)
- Acquisition Restaurant Scolaire Louis Pergaud (four et sèche-linge).

**Opération N° 104 : Mairie - montant total : 42 000 €**

Nature des travaux :

- Première tranche de travaux de la vidéo protection

**Opération N° 109 Services techniques - montant total : 20 000€**

Nature des travaux :

- Acquisition d'un nouveau podium et divers outillages

**Opération N° 12 Jeunesse et culture montant total : 14 500 €**

Nature des travaux :

- Acquisitions diverses (tentes etc)
- Nouveau logiciel de gestion.

**Opération N° 15 Base de Loisirs – montant total : 13 652 €**

- Poursuite de la 1<sup>ère</sup> tranche sur la lutte contre l'eutrophisation du plan d'eau
- Rétablissement du seuil détruit lors des inondations.

**Opération N° 20 Cimetière – montant total : 12 374 €**

- Travaux d'extension du columbarium et de rénovation du jardin du souvenir

**Opération N° 25 Aménagement Centre Ville – montant total : 1 410 000 €**

- Aménagement de la place Frémont des Essarts

**Opération N° 33 Voirie- montant total : 144 800 €**

Nature des travaux :

- Travaux de sécurisation et de réfection de trottoir.

**Opération N° 36 participations établissements publics – montant total : 27 000 €**

Nature des travaux :

- Participation SILOGE Réhabilitation Immeuble Les Muguets.

**Opération N° 39 logement montant total : 13 000 €**

Nature des travaux :

- Travaux sur toiture sur le logement situé rue Saint- Denis.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M BOUDON, Mme PEAUGER  
1 abstention : M DELAMARE**

**5. Vote du budget primitif 2019 – Atelier relais**

**BUDGET ANNEXE «ATELIER RELAIS»  
Note de Synthèse du Budget Primitif 2019**

Conformément au Code Général des Collectivités Locales et à l'instruction comptable M4, ce budget est voté par chapitres tant en sections d'exploitation et en Investissement. Par ailleurs, ce budget peut faire l'objet d'un versement de subvention d'équilibre de la part du budget principal.

A ce jour, les crédits inscrits sont dédiés au local loué à La Poste, (Service guichet) situé place de Lorraine et aux bâtiments destinés à accueillir l'entreprise SOGRETEL

**1 – Evolution des recettes d'exploitation BP 2018/BP 2019**

	BP 2018	BP 2019
70 – Ventes de Produits	200,00 €	200,00 €
75 – Autre charges de gestion courante	11 100,00 €	29 858,00 €

**2 – Evolution des charges d'exploitation BP 2018/BP 2019**

	BP 2018	BP 2019
011 – Charges à caractère général	3852.00 €	8000,00 €
65 – Charges de gestion courante	10.00 €	10,00 €
66 – Charges financières	2 291,00 €	2 673,00 €
67 – Charges Exceptionnelles	5 000,00 €	7 177,00 €
023 – Virement à la Section d'Investissement	5 070,00 €	17 612.00 €

**3 – Evolution des recettes d'investissement BP 2018/BP 2019 (hors restes à réaliser)**

	BP 2018	BP 2019
16 – Emprunts	200 000.00€	
021 – Virement de la Section Exploitation	5 070,00 €	17 612,00 €

#### 4 – Evolution des dépenses d'investissement BP 2018/BP 2019

	<u>BP 2017</u>	<u>BP 2018</u>
16 – Emprunts	5 070,00 €	17 612,00 €
21 – Immobilisations corporelles	210 599,00 €	31 664,00 €

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M BOUDON, Mme PEAUGER  
1 abstention : M DELAMARE**

#### 6. Vote du budget primitif 2019 – Lotissement « Les Hauts de Callouet »

##### Note de Synthèse du Budget Primitif 2019

Les crédits inscrits au budget primitif 2019 sont les opérations comptables, la prévision de la vente de lots et la possibilité de renégociation du prêt.

#### 1 – Evolution des recettes d'exploitation BP 2018/BP 2019

	<u>BP 2018</u>	<u>BP 2019</u>
70 – Ventes de Produits	125 117,00 €	106 190,00 €
77 – Subvention		14 100,00 €
042 – 7135 – Variation des stocks	77627,00 €	41000,00 €
043 – 796 – Transfert charges financières	3 600,00 €	5 800,00 €

#### 2 – Evolution des charges d'exploitation BP 2018 /BP 2019

	<u>BP 2018</u>	<u>BP 2019</u>
011 – Charges à caractère général	645 029,00 €	17 600,00 €
66 – Charges Financières		3 600,00 €
042 – 7135 – Variation des stocks	141 089,00 €	125 117,00 €
043 – 668 – Autres		3 600,00 €

#### 3 – Evolution des recettes d'investissement BP 2018/BP 2019

	<u>BP 2018</u>	<u>BP 2019</u>
16 – Emprunts		500 000,00 €
040 – 355 – Produits Finis	125 117,00 €	106 190,00 €

#### 4 – Evolution des dépenses d'investissement BP 2018/BP 2019

	<u>BP 2018</u>	<u>BP 2019</u>
16 – emprunts et dettes		514 100,00 €
040 – 355 – Produits finis	77 627,00 €	41 000,00 €

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M BOUDON, Mme PEAUGER  
1 abstention : M DELAMARE**

**7. Répartition des dépenses du poste budgétaire 6232 « Fêtes et cérémonies » - Année 2019**

Il est nécessaire de procéder à la répartition du compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » dont le détail est indiqué dans la délibération.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**8. Versement de subvention au CCAS pour l'année 2019**

Il s'agit de verser une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2019 d'un montant de 101 000 €.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**9. Convention relative à la réalisation d'une étude sur faisabilité d'un stage en eaux vives avec la ville de Beaumont le Roger**

Les villes de Brionne et de Beaumont le Roger envisagent la réalisation d'un parcours d'eaux vives sur la base de loisirs de Brionne afin de valoriser le site et de mutualiser l'équipement avec les infrastructures existantes. La Normandie et plus particulièrement l'Eure sont des territoires recensés pour la pratique du canoë-kayak et des disciplines associées. Cependant, il n'y a pas d'équipements spécifiques à l'activité d'eaux vives. L'objectif de l'étude est de définir les points techniques et réglementaires nécessaires à la faisabilité d'un parcours d'eaux vives.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**10. Groupement de commandes – marché d'assistance d'ouvrage pour la fourniture de denrées alimentaires**

Afin de réduire les dépenses annuelles relatives à la restauration collective, il est proposé de créer un groupement de commandes, pour l'achat des denrées alimentaires, mais aussi de fournitures diverses. Il est proposé d'intégrer une assistance à maîtrise d'ouvrage et ce groupement sera piloté par la ville de Saint Etienne du Rouvray.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M BOUDON, Mme PEAUGER**

**11. Demande de subvention au titre de la DETR – Travaux de toiture école Brassens**

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires pour les travaux de réfection de toiture à l'école Georges Brassens. Le montant des travaux est estimé à 106 464 € HT.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**12. Demande de subvention FIPD – Vidéo protection**

La ville a engagé une réflexion en 2016 sur les questions de sécurité publique. A cet effet, une convention de partenariat avec les forces de l'ordre a été rédigée en 2017.

Souhaitant améliorer la sécurité des personnes et des biens, répondre davantage aux demandes sociales de sécurité et de prévention, et lutter contre le sentiment d'insécurité, la ville propose d'investir dans la mise en place d'un dispositif de vidéo protection à travers un programme pluriannuel de déploiement.

Ce programme de déploiement s'établira sur 3 ans pour un coût total d'environ 110 000 € HT

La première phase commencera fin 2019 / début 2020 et concernera les secteurs suivants :

Les places : Frémont des Essarts –Lorraine-de l'église et du Chevalier Herluin ainsi que la rue Foch

Cette première phase est estimée à : 48 000 € HT, dont une part du génie civil en lien avec la réhabilitation de la place Frémont des Essarts.

Considérant la possibilité d'obtenir des subventions de l'Etat au titre de la DETR, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**13. Convention de participation financière entre le SIEGE 27 et la ville de Brionne – Opérations programmées année 2019**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- Section d'investissement : 500,00 €
- Section de fonctionnement : 416,67 €

Étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunications.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**14. Modification du tableau des effectifs**

Il y a lieu de modifier le tableau des effectifs afin de nommer des agents proposés pour des avancements de grade à la CAP C 2019.

Au 01 janvier 2019 :

Catégorie C :

- Agent de maîtrise : ~ 1
- Agent de maîtrise principal : +1
- Adjoint technique : ~ 1
- Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe : +1
- Brigadier de police municipal : ~1
- Brigadier-chef principal : +1

Au 1<sup>er</sup> juin 2019 :

Catégorie C :

- Adjoint technique : ~ 1
- Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe : +1

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**15. Adhésion à l'Association « Liberté, Egalité, Proximité » ~ Maternité de Bernay**

Il est proposé de renforcer notre volonté de soutien à la sauvegarde de la maternité de Bernay en confortant notre action par une adhésion annuelle à l'association, loi 1901, nouvellement créée « Liberté, Égalité, Proximité ».

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**